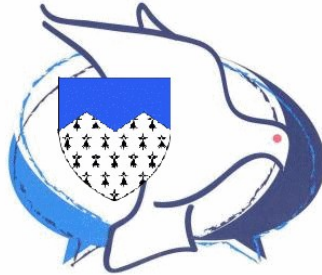
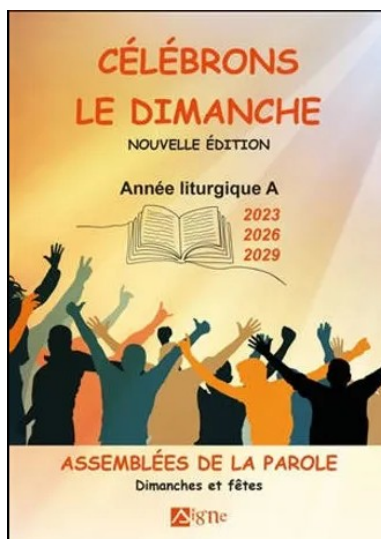


<https://www.ccb-armor.org/Celebrons-le-dimanche-annee-A.html>



Célébrons le dimanche - année A

- Célébrer - Outils pour célébrer -



Date de mise en ligne : mardi 20 décembre 2022

Copyright © CCB-Armor - Tous droits réservés

Voici un petit livre édité par les Éditions du Signe en Alsace (diocèse de Strasbourg) qui peut aider nos communautés à se rassembler le samedi soir ou le dimanche pour partager la Parole de Dieu quand l'eucharistie n'est pas possible pour différentes raisons. Tous les dimanches et fêtes de l'année A sont rassemblées dans ce livret de plus de 550 pages avec des propositions de célébrations de la Parole, des guides pour les réaliser soit-même, les lectures, des idées de chantsâ€¦ Une mine à exploiter !

[Couverture du livre]

Une remarque tout de même : à la page 10, un paragraphe dit que seul un diacre ou un prêtre peut prononcer une homélie, et qu'un laïque ne peut lire qu'un « commentaire proposé par le curé ou par l'équipe pastorale ». Il s'agit-là d'une ecclésiologie dépassée : si le canon le canon 767 n'autorise l'homélie qu'aux prêtres et que le canon 766 dit bien que des laïcs peuvent prêcher dans "certaines circonstances" et dans des « cas particuliers », comme nous ne sommes pas dans le cadre d'une eucharistie, il n'y aucune raison que les laïcs, hommes ou femmes ne puissent pas écrire leurs commentaires eux-mêmes ! Dans les diocèses et même de nombreuses paroisses, il y en a qui sont formés parfois plus qu'un prêtre et qui sont, en tout cas, capables d'écrire et de prononcer leur propre commentaire.

Ci dessous les pages de présentation (pages 3 à 12).

[Pages de présentation du livret](#)

Pages de présentation du livret [Télécharger \(2.6 Mio\)](#)